

Plan d'Aménagement Local (PAL)



Plan de Zones des Dangers Naturels (PZDN-B)  
Périmètre B "Valbirse"  
1:5'000

<b>ATB sa</b> Ingénierie-conseils SIA USIC Fruentenerstrasse 22 - 2700 Trarstetten Tel: 024 49 78 77 - Fax: 024 49 67 60 trarstetten@atb-sa.ch - www.atb-sa.ch	N° dossier	4044	N° plan	010B
	Format	80 x 147 cm	Date	02.08.2020
	Phase	MBA	Titre	MBA / POC-PP
	Etat	MBA	Titre	MBA / App
	Etat	MBA	Titre	MBA / App

INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION

<b>Procédure de Participation (art. 58 LC)</b>	les	26.04	et	03.05.2017
Publications dans la Feuille Officielle d'Avis du District	du	27.04	au	29.05.2017
Information et Participation de la Population (IPP)	le	10.05.2017		
Sièges d'information publique	du	21.04.2020		
<b>Examen Préable (GUP, art. 59 LC et 118 OC)</b>				
<b>Procédure d'opposition (art. 60 LC)</b>	les	02	et	09.09.2020
Publications dans la Feuille Officielle d'Avis du District	les	03	et	09.09.2020
Débat Public (DP)	du	07.09	au	09.10.2020
Séances de conciliation	les	28	et	29.10.2020
Oppositions liquidées	5			
Oppositions non liquidées	12			
Reserves de droit	2			
<b>Adoption (art. 66 et 4 lit. b LC et art. 30 lit. a, 40, 41 et 58 RO)</b>				
Arrêté par le Conseil Communal	le	03.12.2020		
Adopté par le Conseil Général	le	15.03.2021		
Référendum facultatif (art. 58 lit. b RO)				
<b>Modification mineure (art. 122 al 7 OC)</b>				
Adoptée par le Conseil Communal	le	03.11.2022		
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District	le	09.11.2022		
Débat Public (DP)	du	10.11	au	12.12.2022
Opposition liquidée	0			
Opposition maintenue	0			
Reserve de droit	0			
Arrêté par le Conseil Communal	le	15.12.2022		
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District (art. 122 al 8 OC)	le	21.12.2022		
Débat Public (DP)	du	22.12.2022	au	23.01.2023
<b>Seconde modification mineure (art. 122 al 7 OC)</b>				
Adoptée par le Conseil Communal	le			
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District	le			
Débat Public (DP)	du			
Opposition liquidée	-			
Opposition maintenue	-			
Reserve de droit	-			
Arrêté par le Conseil Communal	le			
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District (art. 122 al 8 OC)	le			
Débat Public (DP)	du			
<b>Attestation (art. 120 OC)</b>				
Au nom de la Commune Mixte de Valbirse				
Monsieur le Maire				
Jacques-Henri JUFER				
Le Secrétaire Communal				
Thierry LEINWETTER				

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes, le Secrétaire Communal

Approbation (art. 61 LC)  
Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

LÉGENDE :

- ZONES DE DANGERS NATURELS**
- Périmètre A
  - Zone de danger considérable
  - Zone de danger moyen
  - Zone de danger faible
  - Indication d'un danger de degré indéterminé

- À TITRE INDICATIF**
- Limite communale
  - Zones à bâtir / zones bâties
  - Cours d'eau à ciel ouvert
  - Cours d'eau mis sous terre

